VILLE DE MATANE

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

4 décembre 2017

RÉSOLUTION 2017-586

La résolution suivante a été adoptée par le conseil de la ville de Matane le 4 décembre 2017 lors de la séance générale tenue en l'hôtel de ville à 19 h 30 et à laquelle étaient présents madame la conseillère Annie Veillette et messieurs les conseillers Eddy Métivier, Jean-Pierre Levasseur, Nelson Gagnon, Steven Lévesque et Steve Girard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jérôme Landry, maire.

Est également présent Me Yan Pion, greffier par intérim.

Absence motivée de Me Nicolas Leclerc, directeur général.

PROCLAMATION DE LA VILLE DE MATANE À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE – CAMPAGNE ANNUELLE DES 12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infraction contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'attente de cette égalité;

Considérant que lors des douze (12) jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ PAR : ANNIE VEILLETTE

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

De proclamer « *La Ville de Matane, municipalité alliée contre la violence conjugale* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

Copie conforme
5 décembre 2017

Le greffier par intérim,

Me Yan Pion,
Avocat